

Fiche représentant légal Conseil départemental des jeunes 2022/2024



Autorisation parentale - Participation au CDJ

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Père/ Mère/ Autre (préciser).....

Adresse (lieu-dit, rue, voie....).....

.....

Code postal..... Commune.....

Tél. Fixe..... / Mobile.....

E-mail.....

Responsable légal de l'enfant :

Nom.....Prénom.....

Etablissement scolaire.....

Commune.....

Né(e) le/...../ 20.....

autorise mon enfant à participer au Conseil départemental des jeunes de Lot-et-Garonne - mandat 2022/2024 et à représenter son établissement scolaire lors des temps organisés à l'échelle départementale.

Compagnie d'assurance.....

N° de Police.....

(Attestation d'assurance responsabilité civile à joindre)

atteste avoir bien pris connaissance du règlement intérieur CDJ et m'engage à le respecter et à le faire respecter à mon enfant.

Observations particulières à préciser (traitement médical, allergie, etc.)

.....

.....

Fait à, le/...../ 2022

Signature du responsable légal

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auquel vous consentez. Elles sont uniquement destinées au service Vie citoyenne et associative du Département dans le cadre du dispositif Conseil départemental des jeunes 2021/2022. Elles seront conservées un an à l'issue du dispositif et détruites.

Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données (Loi informatique et Liberté modifiée et RGPD) vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification de limitation et d'opposition en vous adressant au délégué à la protection des données du Département, en justifiant de votre identité, à l'adresse mail suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr ou par courrier à son attention à Hôtel du Département 1633 av du Général Leclerc – 47922 Agen cedex 9. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex – www.cnil.fr).

Fiche représentant légal Conseil départemental des jeunes 2022/2024



Autorisation parentale - Droits à l'image CDJ 1

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Père/ Mère/ Autre (préciser).....

Responsable légal de l'enfant :

Nom.....Prénom.....

autorise le Département de Lot-et-Garonne à reproduire et utiliser la ou les photographie(s) / vidéo(s) représentant l'image de mon enfant, prise(s) / filmée(s) lors du CDJ ; uniquement dans les supports de communication du Département de Lot-et-Garonne, à savoir :

- Affiches
- Publications sur le site Internet et Intranet du Département
- Publication sur la plateforme numérique dédiée à la Participation citoyenne
- Facebook
- Supports numériques (CD-ROM, DVD...)
- Publications presse écrite de type « 47 Magazine »
- Flyers
- Autres supports

et à l'exclusion de toute utilisation commerciale ou lucrative.

Conformément au chapitre III - article 5-2 du règlement intérieur CDJ, cette autorisation est accordée à compter de sa signature.

L'auteur ou le titulaire des droits ayant cédé ses droits de propriété intellectuelle à titre exclusif ne pourra plus les exploiter de quelque manière qui soit, ni même autoriser ou interdire l'usage de son œuvre ou de son contenu.

Fait à, le/...../ 2022

Signature du responsable légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Fiche représentant légal Conseil départemental des jeunes 2022/2024



Autorisation parentale - Participation au CDJ

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Père/ Mère/ Autre (préciser).....

Adresse (lieu-dit, rue, voie.....)

.....

Code postal..... Commune.....

Tél. Fixe..... / Mobile.....

E-mail.....

Responsable légal de l'enfant :

Nom.....Prénom.....

Etablissement scolaire.....

Commune.....

Né(e) le/...../ 20.....

l'autorise à participer au Conseil départemental des jeunes de Lot-et-Garonne - mandat 2022/2024 et à représenter son établissement scolaire lors des temps organisés à l'échelle départementale.

Compagnie d'assurance.....

N° de Police.....

(Attestation d'assurance responsabilité civile à joindre)

atteste avoir bien pris connaissance du règlement intérieur CDJ et s'engage à le respecter et à le faire respecter à mon enfant.

Observations particulières à préciser (traitement médical, allergie, etc.)

.....

.....

Fait à, le/...../ 2022

Signature du responsable légal

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auquel vous consentez. Elles sont uniquement destinées au service participation citoyenne du Département dans le cadre du dispositif Conseil départemental des jeunes 2022/2024. Elles seront conservées un an à l'issue du dispositif et détruites.

Conformément à la règlement en vigueur sur la protection des données (Loi informatique et Liberté modifiée et RGPD) vous pouvez exercer vos droit d'accès, de rectification de limitation et d'opposition en vous adressant au délégué à la protection des données du Département, en justifiant de votre identité, à l'adresse mail suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr ou par courrier à son attention à Hôtel du Département 1633 av du Général Leclerc – 47922 Agen cedex.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex – www.cnil.fr).

Fiche représentant légal Conseil départemental des jeunes 2022/2024



Autorisation parentale - Droits à l'image CDJ 2

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Père/ Mère/ Autre (préciser).....

Responsable légal de l'enfant :

Nom.....Prénom.....

autorise le Département de Lot-et-Garonne à reproduire et représenter la ou les photographie(s) / vidéo(s) représentant l'image de mon enfant, prise(s) / filmée(s) lors du CDJ ; uniquement dans les supports de communication du Département de Lot-et-Garonne, à savoir :

- affiches
- publications sur le site Internet et Intranet du Département
- Facebook
- supports numériques (CD-ROM, DVD...)
- publications presse écrite de type « 47 Magazine »
- flyers
- autres supports

et à l'exclusion de toute utilisation commerciale ou lucrative.

Conformément au chapitre III - article 5-2 du règlement intérieur CDJ, cette autorisation est accordée à compter de sa signature.

L'auteur ou le titulaire des droits ayant cédé ses droits de propriété intellectuelle à titre exclusif ne pourra plus les exploiter de quelque manière qui soit, ni même autoriser ou interdire l'usage de son œuvre ou de son contenu.

Fait à, le/...../ 2022

Signature du responsable légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »